



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P-2603

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux intéressées, que le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 23 octobre 2023, a adopté le projet de règlement numéro 2603 modifiant le règlement de démolition numéro 1848, afin de modifier la composition du comité et autres modifications.

Que les principaux objets du projet de règlement numéro P-2603 sont d'exclure de l'application du règlement les bâtiments accessoires à usage commercial et industriel situés à l'extérieur d'un secteur villageois.

Également un estimé des coûts de la restauration de l'immeuble à être démolir doit être fourni lors de la demande d'autorisation de démolir.

Finalement, le comité est composé des membres du conseil municipal. La durée du mandat est d'un (1) an et est renouvelable à moins d'avis contraire du conseil.

Que ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe.

Qu'une assemblée de consultation sera tenue le **6 novembre 2023, à 16 h 30**, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, par l'intermédiaire d'un membre du conseil tel que désigné par le maire, soit l' élu municipal désigné comme étant le président du comité consultatif d'urbanisme, et, en son absence, le deuxième membre du conseil municipal nommé pour siéger sur ce comité. Au cours de cette assemblée de consultation, celui par l'intermédiaire duquel cette assemblée est tenue expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Donné à Mirabel, ce 25 octobre 2023

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate